BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIÈRE MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 1599

69 – RHÔNE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LYON

Ventes et cessions

495 014 391 RCS Lyon.
ADSYS.
Forme : Société à Responsabilité Limitée.
Capital : 10000.00 EUR.
Adresse : Rue Du Petit Bois, Zone Industrielle les Platieres, 69440 Mornant.
Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.
Commentaires : ADSYS SARL au capital de 10.000 € Rue du Petit Bois ZI Les Platières 69440 MORNANT 495 014 391 RCS LYON AVIS DE FUSION, D'AUGMENTATION ET DE REDUCTION DE CAPITAL Suivant acte SSP à Mornant du 20.11.2023, la Sté A.E.T.H.I.A DIFFUSION SERVICEA.D.S, SAS au capital de 200.000 € dont le siège social est Rue du Petit Bois, ZI Les Platières, 69440 MORNANT, immatriculée sous le numéro 330 458 357 RCS LYON, et la Sté ADSYS, ont établi le projet de leur fusion par voie d'absorption de la Sté ADSYS par la Sté A.E.T.H.I.A DIFFUSION SERVICEA.D.S à qui la Sté ADSYS fera apport de la totalité de son actif, évalué à 533.081 €, à charge de la totalité de son passif évalué à 61.599 €, soit un apport net d'un montant de 471.482 €. En vue de rémunérer cet apport, la Sté A.E.T.H.I.A DIFFUSION SERVICEA.D.S augmentera son capital de 187.822 € pour le porter à 387.822 € par la création de 1.127 actions nouvelles de 166,66 € environ chacune, entièrement libérées, attribuées à l'associé unique de la Sté ADSYS, à raison du rapport d'échange suivant : 1 action de la Sté A.E.T.H.I.A DIFFUSION SERVICEA.D.S pour 8,87 parts sociales de la Sté ADSYS. La prime de fusion globale s'élèvera à 283.660 €. Les actifs apportés par la Sté ADSYS comprenant 1 200 actions de la Sté A.E.T.H.I.A DIFFUSION SERVICEA. D. S, cette dernière annulera lesdites actions et réduira son capital du montant nominal de ces actions, soit 199.992 € qui s'imputera sur la prime de fusion. Toutes les opérations actives et passives effectuées par la Sté ADSYS depuis le 1er juillet 2023 jusqu'au jour de la réalisation définitive de la fusion, seront prises en charge par la Sté A.E. T.H.I.A DIFFUSION SERVICEA.D.S. Le projet de fusion a été déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de Lyon en date du 23 novembre 2023 pour chacune des Sociétés ADSYS et A.E.T.H.I.A DIFFUSION SERVICEA.D.S. Les créanciers des sociétés participantes, dont la créance est antérieure au présent avis, peuvent former opposition à cette fusion dans un délai de trente jours à compter de la parution du présent avis..